

	L'ATI 79 – RECRUTE Poste Délégué(e) MJPM CDI – Temps complet	Nb poste	1
		CDI	09/2025
		Service	MJPM Niort

1.1. Descriptif du poste

Sous l'autorité du chef de service, et dans le cadre de la loi 2007-308 du 5 mars 2007, vous exercerez les mesures de protections civiles, juridiques et/ou sociales décidées par le juge des tutelles sur un secteur géographique déterminé incluant des déplacements professionnels.

1.2. Missions

Au sein du service MJPM de l'antenne de Niort, vous assurez les missions suivantes :

- Evaluer les situations matérielles, familiales et sociales d'un portefeuille de personnes protégées sur une zone géographique confiée,
- Effectuer des opérations administratives et techniques nécessaires à la préservation des intérêts des personnes protégées,
- Accompagner les majeurs en tenant compte de leurs besoins/attentes et de leurs potentiels tout en favorisant l'autonomie et la primauté d'autrui,
- Maintenir et développer des partenariats.

1.3. Conditions requises pour le poste

- Maîtrise de l'outils informatique,
- Aisance rédactionnelle,
- Diplomatie et souplesse,
- Rigueur dans les missions administratives et juridiques,
- Sens de l'éthique au vu des situations rencontrées et de l'action « intrusive » du MJPM dans la vie des protégés.

1.4. Profil

Titulaire du CNC et/ou de formation minimum de Niveau II en droit ou possédant un diplôme de travailleur social (ASS, ES, CESF), vous possédez une expérience significative en environnement médico-social.

Un casier judiciaire vierge et un permis B en cours de validité sont exigés pour la fonction.

1.5. Rémunération

Application d'une rémunération conventionnelle au sens de la CCN66 du 15.03.66

Indice de référence : 434

Fourchette de rémunération : A partir de 25K€

1.6. Contact

ATI 79 - Service RH
8 rue Alsace Lorraine
CS 58835
79028 NIORT Cedex
Courriel : c.gaston@ati79.asso.fr